

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session extraordinaire de son conseil, le troisième (3^{ième}) jour de décembre 2012 à 20h00, au Centre Communautaire, 165, Avenue Centrale Nord, Stratford (Québec), G0Y 1P0 à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège # 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège # 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège # 3
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège # 5
Monsieur J. Denis Picard, conseiller	siège # 6

Monsieur Jacques Fontaine est absent : absence motivée

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire suppléant, André Gamache.

Madame Manon Goulet, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil tel que requis à l'article 153 du code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Présentation du budget 2013
3. Délibération sur le projet
4. Adoption du budget 2013
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

1- Ouverture de la séance extraordinaire

L'ouverture de la séance extraordinaire est à 20h00.

Il est proposé par J.-Denis Picard,
Et résolu;

D'adopter l'ordre du jour.

2012-12-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

2- Présentation du budget 2013 par le conseiller Daniel Couture

Les citoyens présents ont en main le document.

REVENUS	BUDGET 2012	ESTIMÉ 2012	BUDGET 2013
Taxes foncières et ART 205 (communautés)	651 665.00 \$	656 789.18 \$	657 912.00 \$
Services municipaux (tarifs)	929 590.00 \$	902 405.74 \$	924 495.00 \$
Paiement tenant lieu de taxes (imm. gouv.)	113 379.00 \$	113 379.00 \$	131 579.00 \$
Transferts (subventions)	50 859.00 \$	47 859.00 \$	36 799.00 \$

Services rendus	28 100.00 \$	48 200.06 \$	28 000.00 \$	
Imposition des droits (mutation et permis)	36 000.00 \$	59 649.06 \$	42 000.00 \$	
Intérêts et autres revenus	10 500.00 \$	22 383.61 \$	13 500.00 \$	
Transfert FIMR - Gouv. Québec			46 332.00 \$	**

**** Fonds infrastructure municipale**

Dossier de l'eau potable: Partie provinciale à verser pour réduire le prêt

TOTAL DES REVENUS	1 820 093.00 \$	1 850 665.65 \$	1 880 617.00 \$	
--------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--

SURPLUS AFFECTÉ	40 060.00 \$	40 060.00 \$	60 552.00 \$	
-----------------	--------------	--------------	--------------	--

TOTAL REVENUS ET AFFECTATIONS	1 860 153.00 \$	1 890 725.65 \$	1 941 169.00 \$	
--------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--

DÉPENSES

Conseil municipal et cour municipal	90 409.00 \$	73 571.86 \$	82 075.00 \$	
Administration générale	293 661.00 \$	287 681.74 \$	317 411.00 \$	
Sous-total administration	384 070.00 \$	361 253.60 \$	399 486.00 \$	

Sûreté du Québec	178 408.00 \$	178 408.00 \$	183 939.00 \$	
Services incendie	112 471.00 \$	108 577.01 \$	114 869.00 \$	
Sécurité civile	4 636.00 \$	695.88 \$	830.00 \$	
Sous-total sécurité publique	295 515.00 \$	287 680.89 \$	299 638.00 \$	

Voirie d'été	269 230.00 \$	250 055.26 \$	288 400.00 \$	
Enlèvement de la neige	163 773.00 \$	167 249.43 \$	175 900.00 \$	
Éclairage des rues	9 105.00 \$	7 848.42 \$	9 500.00 \$	
Transport en commun	1 358.00 \$	1 357.80 \$	2 378.00 \$	
Sous-total transport	443 466.00 \$	426 510.91 \$	476 178.00 \$	

Eau potable	53 095.00 \$	66 839.47 \$	59 289.00 \$	
Égouts	33 915.00 \$	33 560.23 \$	35 510.00 \$	
Déchets	176 430.00 \$	174 497.99 \$	176 403.00 \$	
Récupération	33 511.00 \$	34 538.11 \$	- \$	
Fosses septiques	55 950.00 \$	78 113.13 \$	76 285.00 \$	
Protection environnement - Climat municipalités	25 000.00 \$	25 000.00 \$	- \$	
Sous-total hygiène du milieu	377 901.00 \$	412 548.93 \$	347 487.00 \$	

Aménagement, urbanisme et zonage	62 139.00 \$	58 883.21 \$	61 683.00 \$	
Rénovation urbaine			1 000.00 \$	
Promotion et développement économique	25 976.00 \$	25 509.35 \$	31 108.00 \$	
Sous-total urbanisme et développement	88 115.00 \$	84 392.56 \$	93 791.00 \$	

Activités récréatives	26 471.00 \$	23 327.73 \$	28 159.00 \$	
Coop internet			10 000.00 \$	
Activités de subventions	22 565.00 \$	22 523.03 \$	19 855.00 \$	
Centre communautaire	56 558.00 \$	51 155.70 \$	27 149.00 \$	
Bibliothèque	6 800.00 \$	7 952.79 \$	6 200.00 \$	
Sous-total loisirs et culture	112 394.00 \$	104 959.25 \$	91 363.00 \$	

Total des dépenses d'opération	1 701 461.00 \$	1 677 346.14 \$	1 707 943.00 \$	
---------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--

Intérêts, frais banque et remb. capital	82 142.00 \$	98 039.00 \$	180 726.00 \$	
Immobilisations	76 550.00 \$	11 755.00 \$	52 500.00 \$	

TOTAL DES DÉPENSES	1 860 153.00 \$	1 787 140.14 \$	1 941 169.00 \$	
---------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--

M. Couture explique :

➤ REVENUS :

Presque la moitié des revenus budgétés sont établis par tarifs reliés aux différents secteurs. Ceux-ci sont calculés en fonction des dépenses prévues pour chaque secteur.

➤ DÉPENSES :

- **Administration** hausse de 4%
- **Sécurité publique** hausse de 1.4%
- **Transport** hausse de 7.3%
- **Hygiène milieu** baisse
 - La récupération n'est plus facturée
 - Les déchets continuent de coûter très cher
- **Urbanisme et développement** hausse de 6.6% provenant en partie par la promotion du développement économique
- **Loisirs et culture** baisse
- **Intérêts et frais banque** montant plus élevé dû au remboursement du prêt en aqueduc

3- Délibération sur le projet

La conseillère Maryse Lessard s'interroge sur la poursuite reçue de Roche Ltée, Groupe Conseil :

- Étant des factures ainsi que des honoraires juridiques se rapportant à l'aqueduc, est-ce que ce sera tous les citoyens qui seront touchés par ces dépenses?
- Les membres du conseil vont analyser judicieusement la démarche à prendre pour le bénéfice de la population.
- Les dépenses reliées à cette poursuite seront comptabilisées dans le code 02-190-00-413. Un montant de 10 000\$ se retrouve au budget 2013.

4- Adoption du budget 2013.

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

D'adopter le budget 2013 tel que présenté.

Considérant qu'un montant de \$60 552. a été affecté venant de certains secteurs afin d'équilibrer le budget 2013.

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

D'affecter la somme de 25 000\$ provenant du fonds gravières et sablières;

D'affecter la somme de 55 185\$ provenant du surplus « secteur voirie d'été »;

D'affecter la somme de 9 600\$ provenant du surplus du secteur « boues septiques »;

D'affecter la somme de 3 677\$ provenant du surplus Incendie.

2012-12-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

En conclusion, ces affectations touchent seulement les secteurs : le surplus général venant de la taxe foncière n'est pas touché.

5- Période de questions

6- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par André Gamache, maire suppléant, de lever l'assemblée à 20h25.

2012-12-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers

André Gamache
Maire suppléant

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière